



LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Avenant au Règlement MX BFC 2023 *du 17 juillet 2023*

Concernant l'épreuve comptant pour le **Championnat de Bourgogne Franche-Comté** le 22 Octobre 2023 sur le circuit de Moto-Club de Dardon Gueugnon à Saint Radegonde (71), le Règlement prévoit que cette course est réservée aux **22 premiers de chaque Zone et de chaque catégorie.**

Il faut, en réalité : **44 pilotes dans chaque catégorie.**

Il n'y a aucun problème dans les catégories Minicross 65-85, Espoir 85 et 125cc.

Pour la catégorie Quad, tous les pilotes de notre Ligue pourront être engagés puisque moins de 30.

Par contre pour la catégorie Open, les 11 premiers MX2 et les 11 premiers MX1 de chaque Zone seront retenus.

Pour la catégorie Vétéran, composée de 4 sous-catégories, seront retenus 6 Vétéran Bronze, 6 Vétéran Argent, 5 Vétéran Or et 5 Féminines dans chaque Zone bien sûr.

Il est rappelé que les engagements sont, à ce jour, ouverts à tous les pilotes. Même aux pilotes qui ne sont pas pour l'instant dans les critères de l'engagement. Il se peut que certains pilotes concernés déclinent et ne participent pas sur cette épreuve. Dans ce cas les pilotes suivants dans le classement seront retenus et engagés.

Les pilotes inscrits qui ne seraient pas retenus seront entièrement remboursés du montant de l'engagement.